



## OFFICE DE MANAGEMENT ET DES RESSOURCES HUMAINES (OMRH)

**PROJET DE RENFORCEMENT DE LA GESTION PUBLIQUE POUR L'AMELIORATION DE LA PRESTATION DE SERVICES (PREGEPAPS)  
BID (HA-L1131) DON# 4820/GR-HA**

### **AVIS DE RECRUTEMENT**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Renforcement de la Gestion Publique pour l'Amélioration de la Prestation des Services financé par un Don # 4820/GR-HA de la Banque Interaméricaine de Développement (BID), l'Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH), en collaboration avec le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) désire recruter trois experts en informatique répondant aux exigences minimales ci-dessous :

#### **1). Un Spécialiste en Exploitation des Applications Informatiques**

Responsable des Infrastructures informatiques et qui aura la charge de revoir l'ensemble des Infrastructures informatiques de l'OMRH :

- a. Réseau ;
- b. Data center ;
- c. Système de télécommunications ;
- d. Interaction avec les Directions de Ressources Humaines (DRH) ;
- e. Administration de la Plateforme UXP ;
- f. Interaction avec les autres ministères qui auront accès aux applications de l'OMRH pour la gestion des Ressources Humaines.

Les champs d'intervention spécifiques de ce Spécialiste sont : i) la définition des procédures d'exploitation ; ii) faire l'interface avec les autres départements de la DSI et les autres services de l'OMRH ; iii) assurer la gestion d'un service d'exploitation représentatif de l'ensemble des Directions métiers (les DRH) ; iv) mesurer et contrôler des opérations relatives à l'ensemble de la fonction informatique de l'OMRH. De plus, il est recommandé

que le spécialiste : i) supervise la production, le pilotage, l'ingénierie système, l'exploitation, la maintenance des matériels, la maintenance des applications et des logiciels de base ; ii) optimise les ressources informatiques ; c) contrôle la fiabilité du système, la sécurité des données ; d) définit des plans de secours ; e) applique les plans de secours et de sauvegarde ; f) coordonne la réalisation des traitements informatiques ; g) organise l'information en cas de situation perturbée ; h) diffuse l'information nécessaire à l'exercice des métiers ; i) assure le suivi des contrats de prestation ; j) évalue les charges de travail et les répartir en fonction des ressources disponibles ; k) assure la part de conduite du changement induite par les nouvelles applications informatiques ; l) supervise la gestion du personnel par des entretiens individuels d'appréciation, l'identification des besoins en formation, la participation à la mise en place du personnel des unités d'exploitation dans les Directions ; m) appuie l'OMRH avec le recrutement du Personnel adéquat ; et n) assure le transfert de compétences.

## 2). **Un Spécialiste en Développement de Système Informatique**

Responsable du développement informatique et de la prise en charge de l'ensemble des logiciels de l'OMRH, dans les méthodologies de développement et dans la conduite du changement. Le Spécialiste sera responsable de : a) analyser les besoins ; b) établir un cahier des charges ; c) rédiger une spécification technique de besoins ; d) réaliser un prototype de la solution technique pour validation par le donneur d'ordres ; e) concevoir et développer les programmes et applications informatiques ; f) déterminer les phases et procédures de tests techniques et fonctionnels de programmes et d'application informatique ; g) analyser les problèmes techniques ; h) déterminer des mesures correctives ; i) réaliser les supports techniques ; j) évaluer l'impact des logiciels dans toutes leurs dimensions ; k) assurer la qualité des développements ; l) communiquer avec les instances supérieures en ce qui concerne l'avancée des travaux ; m) superviser la gestion des connaissances, des données et des outils informatiques utilisés ; n) assurer le transfert de compétences ; o) assurer la conduite du changement induite par les nouvelles applications informatiques ; p) gérer la sécurité informatique relative aux développements en liaison avec le Spécialiste responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information ; et q) piloter le déploiement des logiciels dans les entités publiques cibles.

## 3). **Un Spécialiste Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information**

Le rôle est d'assister le Directeur Informatique de l'OMRH dans la définition d'une nouvelle politique de Sécurité du Système. Plus précisément, le Spécialiste sera responsable de : a) produire des recommandations appropriées aux preneurs de décision par rapport à la sécurité des systèmes d'information ; b) contrôler et garantir l'efficacité des équipes qui doivent appliquer les principes et les règles de sécurité des systèmes informatiques ; c) auditer en permanence les vulnérabilités du système informatique de l'OMRH ; d) mettre en place une organisation complète de la sécurité des systèmes d'information et un processus de gouvernance ; e) définir une architecture sécurisée de l'infrastructure de communication de l'OMRH ; f) définir et mettre en œuvre un plan de contingence informatique assurant la continuité du système informatique par rapport à différents scénarios de risques ; g) définir

et mettre en place des règles pour l'administration et la protection des infrastructures **IT** ; h) élaborer les procédures visant à protéger les données de l'OMRH contre la perte, la corruption et la divulgation ont été définies et mises en œuvre ; i) faire la sensibilisation sur les enjeux de la sécurité des systèmes d'information par les différents acteurs, dans les différents ministères qui auront accès aux différents systèmes d'information dont le SIGHR ; et j) élaborer les TDRs du personnel technique à recruter pour la sécurité du système d'information à l'OMRH.

### **Dossiers de candidature**

#### **Les dossiers de candidature comprenant :**

- Une lettre de motivation, faisant notamment apparaître les points forts du candidat ;
- Un curriculum vitae;
- Les copies des attestations de formation et diplômes doivent être adressés **avant le 20 avril 2021**, à la Direction des ressources humaines de l'OMRH sise au No ; 14, Rue Debussy, Port-au-Prince ou envoyer par courriel aux adresses suivantes :

**Email : [lucienf1@hotmail.com](mailto:lucienf1@hotmail.com) avec copie à : [betcas68@gmail.com](mailto:betcas68@gmail.com) , [frantzbenoit@yahoo.fr](mailto:frantzbenoit@yahoo.fr) , [chrisnel.desir@omrh.gouv.ht](mailto:chrisnel.desir@omrh.gouv.ht) et [ucpmefhaiti@gmail.com](mailto:ucpmefhaiti@gmail.com)**